

l'Humanité

Nom de la source

l'Humanité

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Lundi 14 octobre 2019

l'Humanité • p. 12 • 2338 mots

Le sens d'une politique

De quelle loi de finances notre pays a-t-il besoin ?

appel des faits Le débat budgétaire en cours au Parlement, à l'Assemblée puis au Sénat, marque des choix différents de société à travers la représentation nationale.

La transition écologique et le progrès social Jean-Paul Dufrègne Député PCF de l'Allier, membre de la commission des Finances

Depuis 2017, la boussole politique de la majorité reste la même : baisse des impôts, baisse des dépenses publiques, avec des politiques publiques sans moyens face aux immenses défis que nous devons relever. La baisse des moyens touche l'éducation, la santé, la justice... tout ce qui permet de lutter contre les inégalités, de rendre une société plus juste. La loi de finances 2020 n'échappe pas à la règle. Une nouvelle fois, c'est un budget au service d'un système et non au service d'un projet.

Derrière la stratégie de communication autour du pouvoir d'achat des Français et de la transition écologique, personne n'est dupe. La baisse d'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros annoncée dans la loi de finances 2020 sera financée par tous les Français : nouvelle baisse des APL, assurance-chômage détricotée, fermeture de services publics... Hors de question pour le gouvernement de la faire financer par les plus aisés, les niches fiscales ou encore

les avantages dont bénéficient les grandes entreprises. De plus, cette baisse est loin de répondre à la crise sociale, puisque 50 % des Français ne paient pas l'impôt sur le revenu. En clair, les classes populaires, les précaires, les pensionnés aux petites retraites, les jeunes, les travailleurs pauvres, etc., ne seront pas concernés par cette baisse. Il est vrai qu'une partie des classes moyennes en bénéficiera. Mais quand on regarde dans le détail, on s'aperçoit que la proposition va bien au-delà, puisque, par exemple, un célibataire qui touche 6 500 euros net par mois paiera moins d'impôts. Sans compter les mesures de financement absentes.

Je pense ici aux niches fiscales des entreprises, sur lesquelles le gouvernement joue petit bras, quand bien même le président de la République s'y était engagé en personne à l'issue du grand débat. Seuls quelque 600 millions d'euros seront robotés en 2020, sur 100 milliards de niches fiscales. Du côté du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice) ou du crédit d'impôt recherche (CIR), les marges de manoeuvre existent également mais elles exigent du courage politique.

L'outil fiscal doit garantir la cohésion sociale, économique et territoriale. Il doit aussi être adapté aux enjeux de notre temps. La loi de finances dont notre pays a besoin doit renforcer la progressivité de l'impôt, rétablir l'ISF, sup-

© 2019 l'Humanité. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 14 octobre 2019 à ANP_124 ANP_124 à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20191014-HU-427741

primer la flat tax. Il faut stopper la financiarisation, mettre en place un impôt plus moderne, calculé par exemple sur la base des profits réalisés au niveau mondial et au prorata des ventes réalisées en France, supprimer le Cice et le transformer en dispositif conditionné au minimum à la création d'emploi. Là encore, des moyens peuvent être dégagés pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés, comme le tournant écologique. Nous le savons tous : la transition écologique doit se faire dans la justice sociale, sinon elle ne se fera pas. Les grandes entreprises doivent également participer au financement de cette transition à la hauteur de l'impact environnemental qui est le leur. Sans oublier les collectivités territoriales qui développent des politiques de proximité et à qui il faut rendre des moyens.

Bref, nous avons besoin d'une loi de finances qui conjugue transition écologique et progrès social. Une loi de finances au service d'un projet de progrès humain et non d'un système où l'État se met au service des intérêts privés, des grandes fortunes, des grands groupes industriels, des financiers, au détriment d'une partie toujours plus grande de la population.

Vers une « politique de la demande » Joël Giraud Député LaREM des Hautes-Alpes, président de la commission des Finances, rapporteur du PLF 2020

Le projet de loi de finances pour 2020 est porteur de bonnes nouvelles. Indéniablement, la croissance française résiste mieux à la dégradation du climat économique mondial que la plupart de ses partenaires européens, grâce aux efforts sérieux déployés depuis deux ans en matière de pouvoir d'achat, sans en-

tacher la réduction du déficit public qui passe de 3,1 % à 2,2 % en 2020, ni empêcher une légère décreue de la dette après une stabilisation l'année dernière, une première depuis dix ans.

Après la prise en compte de l'inflation, le pouvoir d'achat des ménages progresse en effet de 2 % en 2019. En moyenne, cela représente 850 euros par ménage, soit la plus forte progression depuis douze ans. Cela s'explique essentiellement par les mesures de baisse de la fiscalité et les mesures d'urgence mises en place par la majorité : prime d'activité, baisse de la CSG pour les petites retraites, exonération des heures supplémentaires, prime exceptionnelle défisicalisée et baisse de la taxe d'habitation.

Cette tendance doit se poursuivre en 2020 avec une hausse d'environ 1,2 % du pouvoir d'achat grâce aux mesures annoncées par le président de la République, le 25 avril, et inscrites dans divers textes, dont le projet de loi de finances pour 2020, faisant droit aux revendications des gilets jaunes.

En tant que rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, je salue et soutiens le choix de l'exécutif de s'engager progressivement vers une « politique de la demande », en injectant dans l'économie et particulièrement vers les ménages les marges de manoeuvre issues, notamment, des taux bas, dans la perspective de leur pérennisation qui, loin d'être une aberration comme le prétend parfois l'opposition, représente un virage prometteur de notre politique économique.

Je salue également le maintien de l'investissement dans les politiques publiques avec un schéma d'emplois

neutre pour 2020, poursuivant parallèlement une maîtrise forte de la dépense et, surtout, les nombreuses réformes structurelles engagées, par ailleurs, depuis le début du quinquennat.

Je soutiens l'appel du ministre de l'Économie et des Finances aux autorités allemandes, qui doivent, elles aussi, s'engager sur la voie de l'investissement et de la relance, alors que leur modèle s'essouffle et que de nombreux économistes s'en alarment.

Je tiens à souligner « en même temps » les effets préalables bénéfiques de la « politique de l'offre » portée par le gouvernement et sa majorité, et leur poursuite claire au sein du présent projet de loi de finances, contrairement à ce qui a pu être écrit ici ou là par certaines organisations patronales.

En outre, ce projet de loi de finances met fidèlement en musique le programme présidentiel, avec par exemple la transformation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (Cite) en prime forfaitaire, la suppression à court terme de la taxe d'habitation dans le cadre d'une refonte ambitieuse des finances locales, la réduction de l'impôt sur le revenu qui permet de rendre 5 milliards d'euros aux ménages issus des « classes moyennes » et, grâce à la mise en place réussie du prélèvement à la source, les Français pourront constater cette baisse de leur impôt dès le début de l'année 2020 sur leur fiche de paie.

Plus de justice, moins de carbone Valérie Rabault Députée PS du Tarn-et-Garonne, présidente du groupe socialiste

Une loi de finances ne ment pas. Elle est un instant de vérité puisqu'elle révèle les engagements réellement pris par le gouvernement et sa majorité, et met en lu-

mière leurs éventuels renoncements. Au rang de ces derniers, nous trouvons notamment la non-revalorisation des prestations sociales par rapport à l'inflation, ou encore la nouvelle baisse des APL qui va concerner près d'un million de bénéficiaires, pour un montant total de 1 milliard d'euros (soit 1 000 euros en moyenne de moins par bénéficiaire sur 2020).

Pour 2020, notre pays a besoin d'une loi de finances qui réponde à deux objectifs : plus de justice, moins de carbone. De ces deux objectifs découlera un axe fort qui permettra un effet vertueux d'entraînement pour toute notre économie. Tout le monde s'accorde sur une économie qui doit tendre vers moins de carbone. Dans les faits, il n'y a rien de concret dans le projet de budget proposé par le gouvernement. La transition énergétique réussira si elle est porteuse de projets positifs. Parmi ces projets, nous prônons par exemple la rénovation de 7 millions de passoires thermiques à raison de 700 000 logements par an. Cela aura trois effets bénéfiques : baisse de la facture énergétique des ménages (de près de 1 500 euros par an pour les rénovations les plus performantes), réduction des émissions de CO2 et activité supplémentaire pour le secteur du bâtiment. Pour financer cette ambition d'ampleur, nous proposons un double mécanisme qui repose à la fois sur une subvention et sur une avance remboursable, c'est-à-dire un prêt de l'État qui sera remboursé, à hauteur de 70 %, grâce à l'argent récupéré via la réduction de la facture d'énergie acquittée par les ménages. En parallèle, il est indispensable que les bailleurs sociaux puissent retrouver la marge de manoeuvre dont la loi sur le logement de 2018 (Elan) les a amputés.

Concernant le second axe, celui de la justice, le gouvernement dit qu'il rend du pouvoir d'achat aux Français. C'est à la fois vrai et faux. Concrètement, les Français les moins riches sont les grands oubliés. Ainsi, pour 2020, les 22 millions de Français qui ont moins de 1 230 euros par mois (pour un célibataire) n'auront pas un euro de pouvoir d'achat de plus via la baisse d'impôts sur le revenu du gouvernement, qui ne les concernera pas. Les 5 millions de Français qui ont moins de 700 euros par mois (pour un célibataire) et qui par conséquent n'acquittent aujourd'hui pas la taxe d'habitation n'auront eux aussi pas un seul euro de pouvoir d'achat de plus, via la suppression de la taxe d'habitation. Quant à cette suppression, elle crée là aussi des injustices : en Lozère, le gain moyen sera de 276 euros par ménage, quand il sera de plus de 600 euros dans les Hauts-de-Seine (et même de 646 euros à Levallois-Perret). Pour ma part, j'estime qu'il est grand temps de mettre en place un « reste à vivre » qui permette de tenir compte de la modification de la structure des ménages, avec notamment l'augmentation du nombre de familles monoparentales. Concrètement, il s'agira de maintenir un « reste à vivre » minimal, une fois les dépenses contraintes acquittées.

Favoriser la justice fiscale et sociale ne passe pas que par la fiscalité. Elle passe aussi par le soutien aux services publics, notamment à l'hôpital et aux Ehpad qui vont être encore plus fragilisés par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020, puisque l'État ne compense plus à la Sécurité sociale les exonérations décidées par le gouvernement, ce qui conduira à un « manque à recevoir » évalué à 3,5 milliards d'euros pour 2020.

Remettre debout notre État socialÉric CoquerelDéputé FI de Seine-Saint-Denis, membre de la commission des Finances

Dans notre pays, des lois de finances injustes et climaticides sont votées tous les ans, comme des mauvaises habitudes. Le gouvernement d'Emmanuel Macron ne déroge pas à cette triste routine, il l'a même largement accrue. Il nous le martèle : le projet de loi de finances 2020 ferait des gagnants. C'est vrai : Les plus riches bénéficient d'une grâce présidentielle permanente. À la suppression de l'ISF et l'instauration de la flat tax, s'ajoute un cadeau supplémentaire de 30 milliards d'euros sur le quinquennat pour les entreprises avec la baisse de l'impôt sur les sociétés. Les niches fiscales sont, quant à elles, quasi maintenues, y compris celles qui sont anti-écologiques.

Le ministre du Budget, Gérard Darmanin, s'en réjouit : la Ve République n'a jamais connu autant de baisses d'impôts ! Il jubile, pourtant la suppression de la taxe d'habitation et la baisse de l'impôt sur le revenu laisseront indifférents ceux qui ne sont pas imposables, c'est-à-dire les plus pauvres. C'est encore un sale coup porté au principe redistributif de la fiscalité. Le gouvernement annonce triomphalement, en contrepartie de ces baisses de recettes, le désarmement de notre État, comme si c'était une gloire. Comme aux grandes heures du thatchérisme, l'État augmente ses dépenses régaliennes pour mieux encadrer la société, voire la réprimer, et abandonne les autres domaines, quitte à laisser la place au privé. Quitte à mettre en danger les Français, qui, secoués par l'incendie de l'usine Lubrizol, vont devoir accepter la suppression de 1 073 équivalents temps pleins au ministère de

l'Écologie. Balayant au passage l'urgence climatique. Parmi ces baisses, celle du nombre d'inspecteurs, alors que les inspections ont chuté de moitié en quinze ans. Ce n'est plus un ministère de la Transition écologique, mais un ministère de l'augmentation des risques !

Cette politique est injuste et stupide, car les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas. Ils sont même négatifs. Cela signifie que la France pourrait emprunter facilement pour enclencher une transition massive et rapide de son appareil de production vers la transition écologique. Nous avons provoqué des engagements internationaux comme les accords de Paris. Mais nous ne sommes même pas capables de respecter des objectifs internationaux qui ont été signés dans notre propre capitale : c'est une honte.

Un bon budget pour 2020 respecterait le bon sens et préserverait l'avenir, en empruntant à taux bas les 30 milliards nécessaires pour enclencher la transition écologique de notre société. Un bon budget pour 2020 nous respecterait, nous : nos aîné-e-s, nos aimé-e-s, nos anciens, le futur de nos enfants, notre santé. L'urgence sociale commande d'investir 13 milliards d'euros pour remettre debout notre État social.

Nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont vides de sens si elles ne s'incarnent pas dans une forme de justice budgétaire : nous devons rétablir l'ISF, abroger les niches fiscales inutiles, créer des taxes sur le patrimoine des exilés fiscaux, comme je le propose avec un impôt universel ciblé à travers des amendements portés avec mon collègue du Modem, Jean-François Mattéi, ou des hautes transactions immobilières, bref, soumettre la finance et les ultra-

riches à une cure d'austérité. Au contraire, il faut libérer notre fonction publique de la précarité généralisée. Et la sauver de la destruction programmée ! En embauchant massivement dans tous les ministères à hauteur des besoins, que ce soit en termes de prévention des risques, de santé.

Voilà ce qu'est un bon budget pour les Français : un budget au service de l'intérêt général !